

*Questions orales*

La réaction de la population est vraiment positive. Je suis d'autant plus heureux que cela me permet de rectifier les faussetés véhiculées par l'opposition sur le libre-échange. La population, si on lui explique correctement les faits, comprend bien les avantages de cet Accord sur le libre-échange. J'espère, monsieur le Président, que mes collègues en feront autant et que l'opposition, pour une fois, cessera de faire de la politiciaille et transmettra la vérité sur ce grand projet historique que nous avons au Canada.

\* \* \*

● (1415)

[Traduction]

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LA POSITION  
DU PREMIER MINISTRE

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui afin de défendre des représentants élus et d'autres personnes que le gouvernement attaque. Dans un effort désespéré pour faire accepter l'entente commerciale conclue par les conservateurs, le gouvernement et le premier ministre (M. Mulroney) attaquent leurs adversaires et attisent les tensions entre les régions.

En 1984, le premier ministre est arrivé au pouvoir en prêchant la réconciliation nationale. Or, voilà maintenant qu'il tente de monter les régions les unes contre les autres. Le premier ministre accuse ceux qui s'opposent à son entente commerciale d'être contre le bien-être économique des régions les plus défavorisées du pays.

Lorsque des députés ont posé des questions à la Chambre des communes au sujet du rapport du vérificateur général et des subventions au développement régional versées au West Edmonton Mall, on leur a reproché de ne pas avoir à coeur les intérêts économiques de l'ouest du pays.

Des accusations de ce genre de la part du premier ministre et de ses partisans, sont tout à fait sans fondement. Le premier ministre s'en prend aux Ontariens. Ses ministres s'attaquent personnellement aux premiers ministres des provinces qui ne souscrivent pas à l'entente en question. Où est donc passée la civilité dont on parlait à l'époque? Qu'a-t-on fait de l'objectif de réconciliation nationale?

\* \* \*

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LA POSITION  
DU CHEF DU NPD

**M. Bill Attewell (Don Valley-Est):** Monsieur le Président, alors que le débat sur le libre-échange se poursuit, je crois que de nombreux Canadiens doivent trouver plutôt étrange que les prophètes de malheur, des gens comme le chef du NPD (M. Broadbent) et Bob White, mettent toujours à côté de la plaque lorsqu'il s'agit de prévoir des pertes d'emplois ou la création de nouveaux emplois.

Ils étaient contre l'Accord sur l'automobile lorsqu'il a été signé. Or, cet accord apporte des avantages sans précédent à l'Ontario tant sur le plan économique que sur le plan de la

création d'emplois. Il crée, en outre, des emplois dans d'autres régions.

Le chef du NPD était contre la privatisation de la société de Havilland dont les perspectives d'avenir n'ont jamais été meilleures. On a augmenté les effectifs de plus de 1 000 personnes depuis sa vente.

Lorsque le ministre des Finances a annoncé ses nouvelles orientations pour le Canada, en novembre 1984, le chef du NPD a prédit la perte de milliers d'emplois.

Or, vous savez, monsieur le Président, qu'un million d'emplois environ ont été créés depuis.

Voici ce qu'on disait dans un article paru récemment:

Le chômage n'est certes pas un problème à Oshawa. La remarquable situation, à Oshawa, sur le plan de l'emploi, risque de placer quelque peu dans l'embarras le chef fédéral du NPD, M. Ed Broadbent, qui représente la ville. Il lui est ainsi difficile de persuader ses électeurs que le premier ministre Mulroney n'a pas respecté ses engagements électoraux quant à la création d'emplois.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LES PÊCHES**LE DIFFÉREND FRANCO-CANADIEN—SAINT-PIERRE-ET-  
MIQUELON—LA NOUVELLE DU DÉPLOIEMENT DE NAVIRES DE  
LA MARINE FRANÇAISE

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. L'Agence France Presse a annoncé que la France avait décidé pour la première fois dans l'histoire que la marine française patrouillerait en permanence au large des Îles de Saint-Pierre-et-Miquelon afin «d'établir une présence militaire dans les eaux françaises».

D'après ce communiqué, le navire de la marine française *Le Centaure* sera le premier à patrouiller les eaux au large de Saint-Pierre-et-Miquelon du 3 décembre au 13 janvier. Il sera suivi d'autres navires de la marine française après son retour en France.

● (1420)

Étant donné l'interruption des entretiens sur les pêcheries entre le Canada et la France, et étant donné l'engagement pris à la Chambre le 29 octobre par le ministre des Transports:

... s'ils pêchent un mètre, un poil à l'extérieur de la zone, nous arraisonnerons leurs navires, tout comme ceux des autres pays.

Étant donné les circonstances, le gouvernement considère-t-il maintenant le déploiement du navire de la marine française *Le Centaure* comme un acte de provocation? Dans l'affirmative, que va faire le gouvernement?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Monsieur le Président, la France a parfaitement le droit, comme le député devrait le savoir, d'envoyer des navires patrouiller dans les eaux de la zone 3PS contestée, ou d'escorter sa flotille de pêche. Il n'y a rien là de bizarre ni d'étonnant. Nous ne le considérons certes pas comme une provocation; de même que le Canada ne se rend pas coupable de provocation lorsqu'il envoie ses propres navires pour escorter nos navires de pêche